



L'IAAF ne veut pas des Russes aux Jeux

La fédération internationale a confirmé la suspension de la Russie et rejeté la présence de ses athlètes aux Jeux de Rio. À quelques exceptions près. Le CIO se saisit du dossier dès aujourd'hui.



David J. Phillip/AP

Un drapeau russe flottant au-dessus des anneaux olympiques : une image qu'on ne verra pas dans le stade olympique d'athlétisme à Rio.



DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL
MARC VENTOULLAC

VIENNE (AUT) – « C'est une triste journée. » Sebastian Coe a l'air sombre, mais déterminé. Dans le salon Quadrille du Grand Hôtel de Vienne où il vient de présider le conseil de l'IAAF, il rend compte des décisions adoptées à l'unanimité. Il est flanqué de Rune Andersen, le chef de la commission d'enquête sur la Russie. C'est à ce dernier qu'il laisse le soin d'annoncer des sanctions sans précédent (pour faits de dopage) : suspendue depuis le 13 novembre, la fédération russe reste suspendue, et ses athlètes demeurent en conséquence privés de compétitions internationales. À commencer par les Jeux olympiques de Rio (5-21 août). On s'attendait à ce que le Conseil laisse une porte entrouverte pour les athlètes réputés propres, mais c'est en fait un trou de souris qu'il s'est refusé de boucher : seuls les Russes vivant à l'étranger et qui pourraient prouver qu'ils sont propres pourraient être retenus comme «athlètes neutres».

Une décision argumentée

Rune Andersen a expliqué que la Russie n'avait pas répondu à tous les critères qui lui avaient été fixés. Les progrès sont jugés insuffisants. Le Norvégien a pointé que la culture du dopage demeure («*le responsable de l'équipe russe (Youri Borzakowski) et de nombreux athlètes se refusent à reconnaître l'ampleur du problème*», a-t-il souligné) ou mis en avant le fait qu'il n'existe pas encore de structures de contrôles efficaces.

Se basant sur l'enquête menée actuellement par Richard McLaren pour l'Agence mondiale antidopage (AMA), il a accusé le mi-

nistre des sports Vitali Moutko d'avoir «orchestré le dopage systématique et la couverture de contrôles positifs».

Devant de tels arguments, l'IAAF ne pouvait que frapper fort. Toute autre décision aurait été incompréhensible. Le patron de l'AMA, Sir Craig Reedie annonçait rapidement qu'il soutenait «*pleinement la décision de l'IAAF*» alors que McLaren indiquait qu'il existait «*des éléments corroborés pour confirmer une manipulation des résultats du laboratoire de Moscou, au moins de 2011 à 2013*».

De rares repêchés

Le Conseil a modifié d'urgence ses règlements pour créer une nouvelle catégorie, celle des «*athlètes neutres*». Il s'agit en

substance d'athlètes qui «*pourraient montrer de manière convaincante qu'ils ne sont pas contaminés par le système russe car ils vivent à l'étranger et ont subi des contrôles*». Ils sont invités à déposer une demande devant l'IAAF qui examinera son cas. Rapidement, la liste des athlètes sélectionnables devant être publiée le 12 juillet. Des sportifs «réputés propres» comme Choubenkov (champion du monde du 110 m haies) ou Isinbaeva (recordwoman du monde de la perche) n'entrent pas dans ce cadre. Comme, outre l'atypique Stepanova (voir page 45), pourraient être concernés ? «*Ils doivent se compter sur les doigts d'une main*», estime Abbie Hoffman, membre canadienne de la commission Andersen. S'entraînant aux États-Unis, la sauteuse en longueur Darya Klichina est une des rares exceptions. Et pas dit que les gens concernés oseraient braver l'autorité de Moscou en déposant

un dossier.

Le CIO presse le pas

Le comité international olympique semble le dernier espoir des Russes. Mais en se montrant ferme, l'IAAF ne lui a pas facilité la tâche. Alors qu'il avait prévu d'examiner la situation mardi prochain lors d'un sommet olympique, le président du CIO Thomas Bach a décidé de convoquer dès aujourd'hui sa commission exécutive. Peut-il contourner la décision de l'IAAF ? Pas facile, surtout avec les développements du rapport McLaren. En bon homme politique, Sebastian Coe s'est refusé de présager de ce que peut décider le CIO, en répétant que «*l'IAAF est responsable des règles d'éligibilité et des critères de qualification de son sport*». C'est ce que dit l'article 40 de la charte olympique. Plus que les textes, le tout est maintenant affaire de volonté politique.

Le TAS à l'ouvrage

Le Tribunal arbitral du sport va être saisi en urgence. «*Tant la fédération que les athlètes sont fondés à le faire*, explique Maître Fabrice Lorvo, avocat au barreau de Paris, associé au cabinet FPTA. *Le TAS dira si la sanction vis-à-vis de la Russie est proportionnée. Si elle l'est, les athlètes propres se trouveront dans une situation difficile, pas une injustice juridique, mais une injustice morale. Ce sont des victimes collatérales qui ne sont pas insignifiantes, mais le TAS ne va pas lever la sanction sous le fait qu'un athlète va en souffrir. Pour qu'ils puissent concourir, il faudrait que le CIO prenne une décision semblable à celle qu'il a prise en créant une équipe d'athlète apatrides.*» ■



LE POIDS DE L'ATHLÉ RUSSE AUX JO

Or Argent Bronze

2004 ATHÈNES

20 6 7 7

2^e nation derrière les États-Unis (25 médailles dont 8 titres)

2008 PÉKIN

18 6 5 7

2^e nation derrière les États-Unis (23 médailles dont 7 titres)

2012 LONDRES

15 6 3 6

2^e nation derrière les États-Unis (28 médailles dont 9 titres)

» On a découvert un système d'organisation du dopage d'Etat. J'imagine qu'il n'y a pas que l'athlétisme de concerné. Quid des autres sports russes ? Je serais le CIO, j'interpellerais les autres fédérations internationales sur le sport russe. Mais pour les Jeux, je pense que c'est trop tard. "

BERNARD AMSALEM,
président de la FFA,
membre du Conseil de l'IAAF.

» C'est la bonne décision [...]. Le Conseil de l'IAAF a choisi d'agir avec force et unanimité pour aider à reconstruire l'intégrité de notre sport et à redonner confiance à l'opinion publique"

L'USATF,
la Fédération américaine d'athlétisme